



La FEMIP et le développement d'un tourisme durable dans le bassin méditerranéen

Dans les pays partenaires méditerranéens (PPM), le tourisme représente souvent, à lui seul, la principale source de devises et la première activité au sein du secteur privé de l'économie. Il génère un volume important de recettes et emploie directement et indirectement quelque 20 millions de personnes dans la région ; c'est donc une grande priorité économique. En 2010, le secteur du tourisme représentait, directement et indirectement, 10 % en moyenne du PIB des PPM. Cette proportion varie, selon les pays, de 6,3 % (en Israël) à 20,4 % (en Jordanie).

Grâce aux ressources naturelles et culturelles dont dispose la région, à l'agrément de son climat et à la proximité de marchés importants, le tourisme est, dans les PPM, un secteur de croissance important. Les pouvoirs publics et les opérateurs privés exploitent de plus en plus le potentiel de développement qu'offre cette activité pour répondre à toute une série de demandes du marché. En 2010, 50 millions de touristes ont visité la région, contre 38,5 millions en 2006.

Ces vingt dernières années, les pays situés sur les rives méridionales et orientales de la Méditerranée ont enregistré le plus fort taux de progression du tourisme en provenance du monde entier. Durant la même période, ces pays ont également constaté un développement progressif de leur tourisme national. Les résultats économiques du tourisme dans la région sont surprenants au regard des problèmes de sécurité, des catastrophes naturelles, des augmentations du prix du pétrole et des incertitudes économiques qu'elle connaît.

À propos de la FEMIP

La Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat (FEMIP) regroupe l'ensemble des instruments d'intervention mis en œuvre par la Banque européenne d'investissement dans les PPM.

Opérationnelle depuis octobre 2002, elle est aujourd'hui l'acteur de référence du partenariat financier entre l'Europe et les pays du sud de la Méditerranée, avec près de 13 milliards d'EUR de financements entre 2002 et 2011, donnant lieu à la mobilisation de quelque 35 milliards d'EUR de capitaux supplémentaires.

Pour la période 2007-2013, la FEMIP dispose de 9,7 milliards d'EUR pour soutenir des projets dans les neuf PPM. S'y ajoutent 2 milliards d'EUR au titre du Mécanisme de partenariat euro-méditerranéen II ainsi que des ressources provenant du budget communautaire pour les activités d'assistance technique et de capital-investissement.

Au titre de la politique européenne de voisinage et dans le contexte de l'Union pour la Méditerranée, la FEMIP encourage la modernisation et l'ouverture des économies des PPM. Elle concentre son action autour de deux axes prioritaires : le développement du secteur privé et la création d'un environnement propice à l'investissement.

Même la dernière crise financière n'a pas eu d'impact majeur sur cette croissance, ce qui a confirmé la capacité de résilience du tourisme et le potentiel énorme qu'affichent les PPM dans ce secteur. Alors que la moyenne mondiale du nombre d'arrivées de touristes augmentait de 2,9 % par an entre 2006 et 2010, la région du sud et de l'est de la Méditerranée affichait un taux de croissance de 9 %. Les dépenses des touristes ont quasiment doublé durant cette période de référence, pour atteindre 30 milliards d'EUR en 2010.

Le secteur du tourisme est toutefois confronté à des difficultés pressantes, comme, par exemple, l'instabilité régionale dont pourrait pâtir l'attrait des pays du sud et de l'est de la Méditerranée, mais aussi des problèmes à long terme tels que les changements climatiques et la dégradation de l'environnement.

En même temps, les tendances du secteur du tourisme sont en profonde mutation. Le tourisme de masse traditionnel a atteint un stade de croissance régulière. De leur côté, l'écotourisme et le tourisme privilé-

giant la nature, le patrimoine et la culture prennent la tête et devraient connaître une croissance rapide pendant les vingt prochaines années. On estime que les dépenses générales dans le domaine de l'écotourisme augmentent actuellement six fois plus vite environ que dans l'ensemble du secteur¹.

Le temps est venu pour le bassin méditerranéen, dont la stratégie repose depuis toujours sur le modèle « mer, sable, soleil » (3S en anglais : *sun, sea and sand*), de réfléchir à l'avenir de ce secteur si important pour l'économie. La question qui se pose est de savoir comment combiner développement du tourisme avec conservation des ressources naturelles et culturelles qui sont au cœur de ses activités.

Le tourisme durable² semble être une réponse évidente, mais ambitieuse. Il y a presque dix ans, la communauté internationale l'a reconnu comme un outil important de réduction de la pauvreté, de protection de l'environnement, de conservation du patrimoine culturel et de développement économique et social.

La durabilité doit, cependant, être prise en considération dans le cadre de stratégies touristiques nationales bien conçues et intégrées. Premièrement, parce que le tourisme peut entraîner une dégradation de l'environnement et des changements climatiques et qu'il peut aussi en souffrir. Deuxièmement, les choix touristiques sont de plus en plus influencés par des considérations de durabilité. Un tourisme qui devient plus écologique, grâce à l'amélioration de l'efficacité des réseaux d'énergie, d'eau et d'assainissement, renforce le potentiel du secteur sur le plan de l'emploi. Le tourisme vert pourrait par ailleurs valoriser l'approvisionnement local et promouvoir la culture et la nature sur le plan local.

¹ Rapport du PNUÉ sur le tourisme : publié en 2011, Investir dans l'Efficacité de l'Énergie et des Ressources.

² Les principes de la durabilité s'appliquent aux aspects environnementaux, économiques et socio-culturels du développement du tourisme et il faut établir un bon équilibre entre ces trois dimensions pour garantir la viabilité du secteur à long terme.

Arrivées de touristes et dépenses touristiques dans les PPM entre 2006 et 2010

	2006		2010		Entre 2006 et 2010
	Arrivées de touristes (en millions)	Dépenses touristiques (milliards EUR)	Arrivées de touristes (en millions)	Dépenses touristiques (milliards EUR)	Taux moyen de croissance annuel (%)
Algérie	1,4	0,1	1,9	0,2	8,9
Égypte	9,1	5,3	14	11,4	13,5
Gaza-Cisjordanie	n.d.	n.d.	0,524	0,3	n.d.
Israël	1,8	1,4	2,8	3,8	13,8
Jordanie	3,2	1,5 ¹	4,4	1,5	9,4
Liban	1,1	n.d.	2,1	2,3	22,7
Maroc	6,6	4,8	9,3	5,9	10,2
Syrie	8,0 ¹	1,7 ¹	8,5	2,2	1,6
Tunisie	6,6	1,6	6,9	2,7	1,4
Total	37,8	16,4	50,4	30,3	9

¹ Chiffres de 2005.

Source : Conseil mondial du tourisme et des voyages (WTTC).

Le soutien de la FEMIP au secteur du tourisme

La FEMIP apporte son soutien au tourisme par le biais de toute une gamme de produits financiers et non financiers afin de répondre aux besoins de projets viables dans l'ensemble de la région :

- Octroi de prêts à long terme pour le financement de projets de grande ampleur, mais aussi de financements indirects à l'appui de projets d'investissement de petite et moyenne dimension. Ces dernières années, la FEMIP a appuyé, directement ou par le canal d'intermédiaires financiers locaux, plus d'une centaine de projets touristiques situés dans toute la région, et qui concernaient aussi bien de petits restaurants que des hôtels « cinq étoiles ».
- Octroi de financements sous la forme de capital-investissement pour stimuler des projets touristiques du secteur privé. Les opérations de capital-investissement ont des répercussions considérables, d'autant plus qu'il s'agit

toujours de financements directs non garantis en faveur du secteur privé.

- Fourniture d'une assistance technique aux promoteurs au cours des différentes étapes du cycle des projets (identification, préparation ou mise en œuvre, par exemple). Les opérations d'assistance technique sont financées par le Fonds d'assistance technique de la FEMIP qui utilise des aides non remboursables accordées par la Commission européenne pour appuyer l'activité d'investissement de la FEMIP.
- Promotion d'une meilleure compréhension des enjeux économiques en Méditerranée grâce à des études en amont financées par le Fonds fiduciaire de la FEMIP.

La FEMIP s'efforce d'améliorer la qualité des projets qu'elle mène et d'accroître leur incidence sur le développement économique et social des PPM.



Sauvegarde du patrimoine dans le contexte d'un projet tunisien de tourisme durable

En Tunisie, un prêt de 2,3 millions d'EUR a permis de financer la reconstruction, l'amélioration et la remise en état de l'hôtel Diwan à Tunis. Il est prévu que l'architecture et la décoration respectent le patrimoine culturel et architectural de la médina.

Parallèlement, l'hôtel tirera profit de sa situation centrale découlant de la reconstruction de la route principale qui relie la grande mosquée de Zitouna au mausolée de Sidi Brahim Riahi.



Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat



Contacts

FEMIP

Un prêt direct (coût d'investissement supérieur à 25 millions d'EUR) ou un financement de capital-investissement peut être sollicité directement auprès de la BEI. Les demandes relatives au financement de projets de plus petite dimension doivent être adressées directement aux institutions financières ou aux banques commerciales auxquelles la BEI a accordé des lignes de crédit. On trouvera une liste des institutions partenaires dans les pays méditerranéens ainsi que diverses autres informations relatives aux prêts sur le site Web de la Banque (www.bei.org/femip).

Instruments de la FEMIP

- Prêts directs à long terme pour les projets de grande dimension (d'un coût supérieur à 25 millions d'EUR).
- Lignes de crédit octroyées à des banques intermédiaires qui rétrocèdent les fonds à des petites et moyennes entreprises ou à des collectivités locales réalisant des investissements.
- Lignes de crédit accordées à des organismes de microfinance.
- Capital-investissement (investissements directs en fonds propres ou quasi-fonds propres dans des sociétés non cotées, fonds de capital-investissement et co-investissements aux côtés d'intermédiaires locaux).
- Assistance technique pour renforcer la capacité des PPM et des promoteurs et pour financer en amont des études et des activités visant à soutenir l'expansion du secteur privé.

Contacts opérationnels

Claudio Cortese

Directeur général adjoint
Direction des opérations en dehors
de l'UE et des pays candidats

☎ (+352) 43 79 - 86836

☎ (+352) 43 79 - 66898

✉ c.cortese@bei.org

Campbell Thomson

Conseiller pour le tourisme,
département Environnement et
développement régional

☎ (+352) 43 79 - 88544

☎ (+352) 43 79 - 68827

✉ c.thomson@bei.org

Banque européenne d'investissement

100, boulevard Konrad Adenauer
L-2950 Luxembourg

☎ (+352) 43 79 - 1

☎ (+352) 43 77 04

www.bei.org/femip – ✉ info@bei.org

